



Digne-les-Bains, le 18 avril 2019

Souscription pour la reconstruction de la cathédrale de Notre-Dame

À la suite de l'incendie ayant ravagé la cathédrale Notre-Dame de Paris le lundi 15 avril 2019, le Président de la République a décidé de lancer une souscription nationale et internationale pour reconstruire cet édifice.

Depuis lundi, des initiatives se sont multipliées pour récolter, en France et dans le monde, des dons en vue de sa réédification.

Le gouvernement rappelle que quatre acteurs s'engagent avec l'État pour permettre à chacun de contribuer de manière transparente et sécurisée :

- le Centre des Monuments Nationaux,
- la Fondation Notre-Dame,
- la Fondation du Patrimoine ;
- la Fondation de France.

Contact presse : 04 92 36 72 10

Courriel : pref-communication@alpes-de-haute-provence.gouv.fr



@Prefet04



facebook.com/Préfet-des-Alpes-de-Haute-Provence